



Politique climatique : le PS doit être le garant de la justice sociale !

Le changement climatique n'est plus à prouver. Les scénarii les plus divers annoncent différents impacts sur l'environnement, en Suisse comme partout sur notre planète. Des bouleversements qui pourront être atténués ou stoppés si nous prenons de réelles mesures pour réduire et à terme abolir le bilan net des émissions de CO₂. Car les effets du changement climatique impactent déjà notre société et notre environnement : événements météorologiques extrêmes, altération des températures saisonnières et menaces sur les écosystèmes par exemple.

Ces impacts font du changement climatique le thème le plus brûlant de notre époque.

Si, de prime abord, le phénomène semble relever du domaine scientifique et appeler avant tout des réponses techniques, il relève en réalité d'une dynamique beaucoup plus large, aux nombreuses ramifications sociales, économiques et politiques. En effet, la manière dont sont organisés notre appareil de production, nos modes de vie et de consommation ont un impact direct sur le climat.

Si nous voulons y répondre et limiter les dégâts tant que cela est encore possible, nous devons donc revoir notre façon de nous déplacer, de nous chauffer, de consommer, de nous nourrir et de travailler.

Pour faire face au changement climatique, nous, parti socialiste, devons certes proposer des solutions concrètes pour réduire à zéro notre bilan net d'émissions de CO₂, nous devons aussi veiller à ce que ces solutions soient supportables, équitables même, pour les couches les plus faibles économiquement de la population. Celles-ci sont d'ailleurs les premières à faire les frais de la dégradation de l'environnement. De plus, le principe de pollueur-payeur doit être appliqué pour que les coûts soient supportés d'abord par les principaux responsables et non pas par la population. Notre action doit donc avoir pour but d'éviter que les réponses apportées au changement climatique provoquent un accroissement des inégalités sociales.

Le parti socialiste doit ainsi être garant de la justice sociale face à cette crise qui conditionnera l'agenda politique de ces prochaines années.

Durant la campagne pour les élections fédérales, le PS Suisse s'est surtout concentré sur l'électrification de la mobilité et la place financière. Par le biais de cette résolution, nous souhaitons poursuivre la réflexion et développer l'aspect spécifique de la justice sociale dans le contexte du changement climatique, et demandons donc qu'un papier de position

consacré à cette dimension soit élaboré en vue de l'Assemblée de délégué-e-s du 27 juin 2020, afin qu'il puisse être débattu largement au sein de notre parti.

Ce papier de position devra fixer de manière claire :

- **Les objectifs en termes d'émissions de CO₂ et les échéances, selon les avancées scientifiques du moment :** l'abandon total des agents énergétiques fossiles d'ici 2045 figure dans le Plan Marshall. Un bilan neutre en 2030 figure dans la Charte de la Grève du Climat. Il est ainsi primordial que notre parti se définisse clairement par rapport à ces objectifs et surtout qu'un réel débat démocratique ait lieu au sein du parti afin de les fixer.
- **Les mesures en Suisse et à l'étranger pour parvenir à ces objectifs ainsi que les moyens/outils privilégiés pour les mettre en œuvre :** Beaucoup de mesures figurent dans le Plan Marshall, mais un réel débat démocratique doit avoir lieu au sein du parti. De plus, ce plan n'est pas exhaustif, des volets concernant les transports publics tout comme leur accessibilité (prix et différences géographiques) ou l'agriculture que nous voulons défendre par exemple doivent également y figurer.
- **Une analyse de l'impact des moyens/outils privilégiés sur les habitantes et habitants de notre pays. Notamment par niveaux socio-économiques et des différences géographiques.** Une étude a été mandatée par le PSS sur une partie de ces aspects, mais maintenant il s'agit de la vulgariser et de la compléter.
- **Les mesures d'adaptation privilégiées ainsi que les moyens/outils privilégiés pour les mettre en œuvre :** Nous devons également nous positionner sur la politique menée pour faire face à l'augmentation des températures : la mise en place de plans canicule ou des adaptations dans les normes d'aménagement du territoire pour végétaliser l'espace public ou encore des mesures pour accompagner et soutenir les travailleuses et les travailleurs dans cette transition par exemple.

Le papier de position fera également l'analyse des modèles économiques et fiscaux qui peuvent permettre d'atteindre les objectifs fixés tout en tenant compte de manière globale qu'il n'y aura pas de justice climatique sans justice sociale et justice des genres.

La crise climatique que vit notre société n'a rien de réjouissante, mais cela est l'occasion de repenser notre modèle de société et de tendre ainsi à une société plus sociale, plus solidaire et plus égalitaire. Des valeurs qui sont, en tant que socialistes, la base de notre engagement.